

Ville de Landivisiau - Séance du 9 mars 2023 - n° 2023/118

AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOUTIEN AUX POPULATIONS VICTIMES DU SEISME DU 6 FEVRIER EN TURQUIE ET SYRIE

CONSIDERANT que le lundi 6 février 2023, un séisme de magnitude de 7,8 s'est produit au sud de la Turquie à la limite avec la Syrie ;

CONSIDERANT que ce séisme est le plus fort enregistré en Turquie depuis le séisme d'Erzincan de 1939 ; plus de 45.000 décès en Turquie et en Syrie, selon les derniers bilans officiels ;

CONSIDERANT qu'afin d'aider les populations sinistrées, la Protection Civile lance un appel aux dons financiers.

CONSIDERANT que la Protection Civile est en contact régulier avec ses partenaires locaux et la municipalité d'Antalya, cité balnéaire du sud-ouest de la Turquie qui accueille 70 000 déplacés ;

APRES en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

A L'UNANIMITE ;

APPROUVE LE VERSEMENT D'UN DON EXCEPTIONNEL DE 4 000 € A LA PROTECTION CIVILE EN DIRECTION DES POPULATIONS VICTIMES DU SEISME EN TURQUIE ET EN SYRIE.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0



Fait à Landivisiau, le 9 mars 2023

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le....**1.6. MARS. 2023**

Et de la publication sur le site internet de la Ville www.landivisiau.fr, le....**1.6. MARS. 2023**

Fait à Landivisiau, le....**1.6. MARS. 2023**

Le Maire,

Laurence CLAISSE